

## Inscription

En ligne via le site du Centre Jacques Cartier : [cjc.univ-lyon2.fr](http://cjc.univ-lyon2.fr)  
En ligne via le site du Barreau de Lyon : [barreaulyon.com](http://barreaulyon.com)  
ou à l'aide de la fiche d'inscription jointe et règlement à envoyer par la poste au :  
Centre Jacques Cartier 86 rue Pasteur  
69365 Lyon Cedex 07 - France

## Correspondants Pour tous renseignements

Ordre des avocats Geneviève DUFOUR Tél. 04 72 60 60 14  
Centre Jacques Cartier - Tél. 04 72 72 05 68

## Accès

- De Paris / Genève : périphérique Sud sortie Grange Blanche, suivre Lyon centre

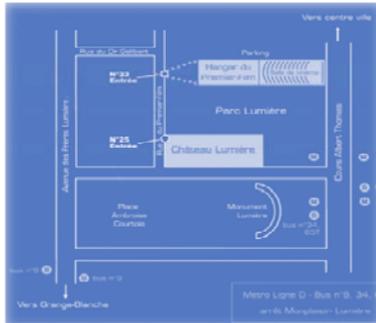
- De Marseille : Lyon Centre puis rive gauche, sur l'avenue Berthelot, prendre direction Monplaisir, avenue des frères Lumière.

Gare : L'Institut Lumière est situé à 10 mn de la gare de la Part-Dieu et à 15 mn de la gare de Perrache.

Parking - Parking autocars : place Ambrise Courtois (devant le musée)

- Parking municipal gratuit (54 places) : attenant au Hangar du Premier-Film

Transports en commun  
- Métro D Monplaisir Lumière



## Responsables scientifiques

**France** Barreau de Lyon : [www.barreaulyon.com](http://www.barreaulyon.com)

Luc-Marie AUGAGNEUR, Avocat Lyon  
Thomas ROCHE, Avocat Lyon

**Québec** Barreau du Québec - [www.barreau.qc.ca](http://www.barreau.qc.ca)

Jean-Michel DOYON, Bâtonnier  
Marc SAUVÉ, Directeur recherche et législation

Ordre des administrateurs agréés du Québec - [www.adma.qc.ca](http://www.adma.qc.ca)  
Denise BROSSEAU, Directrice générale et secrétaire

**Dates** Lundi 30 novembre et mardi 1er décembre 2009

**Lieu** Institut Lumière 24, rue du Premier film - 69008 LYON

## Droits d'inscription

- \* Professionnels : 150 € par jour ou 250€ pour deux jours (repas compris)
- \* Etudiants : 50€ par jour (repas compris)

## Formation

validée au titre de la formation continue des avocats 7 heures par jour

## Organisateurs



## Partenaires



22ème Entretiens du Centre Jacques Cartier  
Rhône-Alpes  
30 /11/ 2009 et 01/12/ 2009

## La Culture Civiliste : Obstacle ou Atout pour faire des Affaires ?



Colloque n° 14  
Le droit vecteur des échanges économiques  
Institut Lumière - Rue du 1<sup>er</sup> Film Lyon 8ème



Barreau  
du Québec





## Présentation

Le droit est un vecteur d'échanges économiques. Les rapports « Doing Business » élaborés par la Banque Mondiale proposent une analyse de l'efficacité économique des différents systèmes juridiques. Invariablement, ces rapports concluent que les pays de tradition civiliste ont, à cause de leur lourdeur et de leur rigidité, des législations moins efficaces pour le développement des affaires que les pays ayant une culture de Common Law.

Les travaux préparatoires à l'élaboration d'un Cadre Commun de Référence du droit des contrats en Europe et au projet de réforme du droit des contrats témoignent de la tension et du dialogue entre les différentes cultures.

De son côté, le Québec pratique depuis longtemps un biculturalisme dont l'interpénétration des traditions s'est traduit à l'occasion de l'adoption du nouveau Code civil de 1994. Tout en réaffirmant des valeurs propres, cette nouvelle codification côtoie des institutions de Common Law et adopte des solutions originales, fruits d'un syncrétisme notable.

Dans le même temps, une crise financière, dont l'épicentre est à New York, ébranle l'économie mondiale. Ses causes invitent notamment à repenser les valeurs qui sous-tendent les échanges et à s'interroger sur la place que peut y prendre le droit civil.

Après s'être interrogé, au cours de la première journée, sur la question de savoir si, dans ce contexte, les espaces civilistes sont un frein au développement des affaires, le colloque se propose, au cours de sa deuxième journée, d'envisager l'élargissement de ces espaces économiques à la mobilité professionnelle. Le 17 octobre 2008, la France et le Québec ont conclu une entente-cadre sur la reconnaissance des qualifications des professions réglementées. Cet élan de libre circulation ouvre-t-il de nouvelles perspectives ?



## Programme - LUNDI 30 NOVEMBRE

9 h 00 Ouverture du colloque et mot de bienvenue de **Me Rémi CHAINE**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon

### I - Propos introductif

9 h 15 **Georges CAVALIER**, Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

### II - Les contrats

**Les réformes du Droit des contrats dans les codes civils : affirmation des valeurs et mixité**

9 h 30 - Une culture de droit mixte face à la mondialisation : langues et traditions juridiques multiples en droit québécois

**Jean-François GAUDREAU-DESBIENS**, Professeur titulaire, Vice-doyen à la recherche, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada, Faculté de droit, Université de Montréal

10 h 00 Présentation du projet de réforme du Droit des Contrats en France  
**Denis MAZEAUD**, Professeur, Université Paris II

10 h 30 Pause

11 h 00 Le droit des sûretés : similitudes et différences entre le droit civil et la Common Law

**Me Michel DESCHAMPS**, Avocat au Barreau du Québec, associé chez Mc Carthy Tétraut, Montréal

11 h 30 Le droit des sociétés : les évolutions du droit des sociétés sont-elles complices de la crise ?

**Me Yves REINHARD**, Professeur Agrégé Université Jean Moulin Lyon 3, Avocat au Barreau de Lyon

12 h 30 Buffet déjeunatoire

### III - Justice et efficacité

**Existe-t-il un modèle judiciaire civiliste ?**

14 h 00 La recherche de l'efficacité judiciaire au Québec  
**Honorabile Pierre A. MICHAUD**, Ancien Juge en Chef de la Cour d'appel du Québec

14 h 45 **Les affaires dans les pays de traditions civiliste**  
**Me François OUELLETTE**, Vice-Président, Services Juridiques, Bombardier aéronautique

**Jean-Marc BAÏSSUS**, Directeur Général de la Fondation pour le Droit Continental, Ancien sénior judicial counsel au groupe de travail des réformes juridiques et judiciaires de la Banque Mondiale.

15 h 45 Pause

16 h 00 **Les actions collectives : instrument d'efficacité ou dérive consumériste ?**

**Me Jean SAINT-ONGE**, Avocat au Barreau du Québec, associé au Cabinet Lavery de Billy, Montréal

**Frédéric JENNY**, Conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation, Président du Comité du Droit et de la politique de la concurrence à l'OCDE, Ancien Vice-Président du Conseil de la concurrence

### IV - Conclusion

17 h 00 **Existe-t-il (toujours) un imaginaire et une culture juridique communs aux pays de tradition civiliste ?**

**Jean-Louis BAUDOIN**, Ancien Juge à la Cour d'appel du Québec,  
**Pierre MAZEAUD**, Ancien Président du Conseil Constitutionnel.

## Programme - MARDI 1ER DECEMBRE

L'entente France-Québec sur la mobilité professionnelle : un espace économique comme atout ?

9 h 00 - I - **L'Entente sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre la France et le Québec**

Présentation générale, état des lieux un an après, mission de protection du public

**Conférenciers :**

**Dre Christiane GAGNON**, Vice-présidente de l'Office des professions du Québec  
**Yves DOUTRIAUX**, Conseiller d'Etat, coprésident pour le Québec et pour la France du Comité bilatéral de l'Entente.

9 h 45 - II - **Le recrutement de professionnels au Québec et en France : les opportunités d'affaires découlant de l'Entente**

Gains de compétitivité des entreprises et recrutement des professionnels en France et au Québec - Secteurs susceptibles de tirer profit de l'Entente

**Conférenciers :**

**Me Ghil REMILLARD**, Secrétaire général, Comité bilatéral, Entente France-Québec pour la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, avocat-conseil Fraser Milner Casgrain, professeur à l'Ecole nationale d'administration (ENAP) et ancien ministre de la Justice  
**Yves DOUTRIAUX**, Conseiller d'Etat, coprésident pour le Québec et pour la France du Comité bilatéral de l'Entente

10h30 Pause

11 h 00 - III - **Le point de vue de l'entreprise**

Mobilité de la main-d'œuvre et recrutement de travailleurs qualifiés. Élimination d'obstacles quant aux permis de travail

**Alix LY**, Conseillère Mobilité Internationale PCO Innovation  
**Jean-Loup PATRIARCHE**, Architecte, Président de Patriarche & Co.

12h00 Buffet déjeunatoire

14 h 00 - IV - **La gestion des affaires dans le contexte de l'Entente. Panel**

Le public est-il adéquatement protégé ?  
L'arbitrage entre la protection du public et la mobilité est-il adéquat ?

**Moderateur :** **Jean-Marc BENGEL**, Journaliste, France

**Conférenciers et panélistes**

**Gérald-Henri VULLIEN**, Compagnie française de gestion du patrimoine, France

**Me Jean-Michel DOYON**, Bâtonnier, Barreau du Québec

**Me Sylvie CHAMPAGNE**, Secrétaire de l'Ordre, Barreau du Québec

**Denise BROUSSEAU**, Directrice générale et secrétaire de l'Ordre des Administrateurs Agréés du Québec

**Me Paul-Albert IWEINS**, Bâtonnier, Conseil national des Barreaux

**Andrée LONGPRÉ**, Présidente de l'Ordre des Administrateurs Agréés du Québec

16 h 15 - V - **L'Entente et nouvel espace économique Canada- Europe : première réponse aux défis d'un monde en mouvement.**

L'entente France-Québec dans le contexte d'un nouvel espace économique entre l'Amérique et l'Europe- Partenariat économique entre l'Union Européenne et le Canada.